

COMMUNE de LES ACHARDS

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22 mai 2023

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de conseillers présents : 22
Nombre de conseillers représentés : 5
Nombre de conseillers ayant participé au vote : 27

L'an deux mille vingt trois, le vingt-deux mai à vingt heure trente, le Conseil Municipal de la Commune des Achards, dûment convoqué le seize mai, s'est réuni en séance ordinaire dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Michel VALLA, Maire.

Présents : Michel VALLA, Lynda PRUVOST, Christine GUILLOTEAU, Didier RETAILLEAU, Nathalie KARCHER, Jean-Pierre CITEAU, Nicole EDOUARD, Jean-Luc RABILLARD, Yvon BRIANCEAU, Bertrand BURNAUD, Christelle GAUBERT, Stéphane DENIS-LUTARD, Mickaël ONILLON, Sarah MICHON, Stéphanie CHIFFOLEAU, Vincent BELLEAU, Antoine GUILLET, Sébastien HULIN, Sylvain MONIONT-BEAUMONT, Sophier CHATELIER, Martial CAILLAUD, Isabelle LE BUSQUET.

Absents donnant pouvoir : Gérard JOURDAIN a donné pouvoir à Jean-Luc RABILLARD, Hélène LEMESLE a donné pouvoir à Christelle GAUBERT, Thony CHABOT a donné pouvoir à Stéphanie CHIFFOLEAU, Charles-Bernard DRUGEON a donné pouvoir à Sophie CHATELIER, Pauline CAILLONEAU a donné pouvoir à Isabelle LE BRUSQUET.

Absents excusés : Sarah RENAUD, Patricia BLANCHARD.

Absents : Jean-Luc BRIANCEAU, Odile DEGRANGE, Corinne BRAUD, Paul MAZENS.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris dans le sein du conseil, Lynda PRUVOST a été désignée pour remplir cette fonction, qu'elle accepte. Madame Mélanie SAUNIER, Directrice Générale des Services, qui assiste à la séance, lui a été adjointe à titre d'auxiliaire.

D22052023_03 : Agrandissement des ateliers municipaux – Marché de travaux - Avenants

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération D14122020-13 en date du 14 décembre 2020, approuvant le projet d'agrandissement des Ateliers Municipaux et son plan de financement prévisionnel en phase Avant-Projet Sommaire en vue d'une demande de subvention au titre de la DETR ;

Vu la Décision Délg2021-003, attribuant le marché de Maîtrise d'œuvre au groupement dont le mandataire est Madame Valérie RAVAUX PREZEAU, Architecte DPLG, demeurant Haras Céline, 85 580 TRIAIZE ;

Vu la délibération D30052022-09 en date du 30 mai 2022, approuvant le nouveau plan de financement du projet et autorisant le lancement de la consultation des marchés de travaux nécessaires à la réalisation du dit projet ;

Vu la délibération D24102022_02 en date du 24 octobre 2022, attribuant le marché de travaux ;

Considérant les modifications (suppression ou ajout) relatives au lot 3 : Charpente métallique, au lot 4 : Couverture étanchéité, au lot 6 : Menuiseries intérieures, au lot 8 : Revêtements de sols scellés, au lot 11 : Plomberie – Ventilation – Chauffage et au lot 12 : Electricité – Courants forts et faibles apportées lors de la phase chantier suite à des décisions du maître d'ouvrage ;

Il est nécessaire de conclure les avenants suivants :

➤ Lot n°3 : Charpente métallique / SARL AMC Structures pour 80 263,66 € HT
- avenant n°1 : Renforcement de la charpente pour surcharge des panneaux photovoltaïques pour un montant en plus-value de 2 258,40 € HT, et suppression du traitement de la charpente pour un montant en moins-value de 2 496,30 € HT, soit une moins-value de 237,90 € HT, soit une diminution de 0,30 % par rapport au montant initial du marché.

Cette modification prise en compte amène le marché de travaux pour lot 3 à un montant de 80 025,76 HT.

- Lot n°4 : Couverture étanchéité / BATITECH pour 53 175,65 € HT
- avenant n°1 : Suppression de 2 crosses et de 53,5 ml de bardage pour un montant en moins-value de 2 830,80 € HT, soit une diminution de 5,32 % par rapport au montant initial du marché.
Cette modification prise en compte amène le marché de travaux pour lot 4 à un montant de 50 344,85 HT.
- Lot n°6 : Menuiseries intérieures / SARL HUET pour 5 772,21 € HT
- avenant n°1 : Suppression d'une trappe de visite pour un montant en moins-value de 265,00 € HT, soit une diminution de 4,59 % par rapport au montant initial du marché.
Cette modification prise en compte amène le marché de travaux pour lot 6 à un montant de 5 507,21 HT.
- Lot n°8 : Revêtements de sols scellés / Société Willy BABU pour 5 687,64 € HT
- avenant n°1 : Fourniture et pose de plinthes droites et raccord de plinthes avec l'existant pour un montant en plus-value de 511,60 € HT, soit une augmentation de 8,99 % par rapport au montant initial du marché.
Cette modification prise en compte amène le marché de travaux pour lot 8 à un montant de 6 199,24 € HT.
- Lot n°11 : Plomberie – Ventilation – Chauffage / CORBE pour 26 468,04 € HT
- avenant n°1 : suppression d'un Frigidaire table top, d'un receveur de douche, d'une robinetterie mitigeur et d'une bonde à grille pour un montant en moins-value de 1 126,20 € HT, soit une diminution de 4,25 % par rapport au montant initial du marché.
Cette modification prise en compte amène le marché de travaux pour lot 11 à un montant de 25 341,84 € HT.
- Lot n°12 : Electricité – Courants forts et faibles / TRICHET LOUE ENERGIES pour 13 170,23 € HT
- avenant n°1 : travaux supplémentaires d'alimentation diverses, d'alarme incendie, de répartition des courants forts et faibles pour un montant en plus-value de 1 656,02 € HT, soit une augmentation de 12,57 % par rapport au montant initial du marché.
Cette modification prise en compte amène le marché de travaux pour lot 12 à un montant de 14 826,25 € HT.

Le montant total initial du marché des travaux s'élevait à 446 966,44 € HT, en prenant en considération l'ensemble des avenants mentionnés ci-dessus, le montant total du marché s'élève à 444 674,16 € HT.

Lots	Candidats	Prix HT Marché initial	Prix HT après avenants
Lot n°1 : Terrassement – VRD – Espaces verts	S.S.M.T.P.	35 093,70 €	35 093,70 €
Lot n°2 : Gros œuvre	SAS JACQUES LAURENT	106 150,30 €	106 150,30 €
Lot n°3 : Charpente métallique	SARL AMC STRUCTURES	80 263,66 €	80 025,76 €
Lot n°3 bis : Charpente bois – Murs à ossature bois	LCA CONSTRUCTIONS BOIS	35 011,61 €	35 011,61 €
Lot n°4 : Couverture étanchéité avec variante : membrane PVC	BATITECH	53 175,65 €	50 344,85 €
Lot n°5 : Menuiseries aluminium - Serrurerie	SECOM'ALU	37 568,00 €	37 568,00 €
Lot n°6 : Menuiseries bois	HUET MENUISERIE MOTHAISE	5 772,21 €	5 507,21 €
Lot n°7 : Plâtrerie – Isolation - Plafonds	FRADIN SARL	13 473,78 €	13 473,78 €
Lot n°8 : Revêtement de sols scellés	SARL WILLY BABU	5 687,64 €	6 199,24 €
Lot n°9 : Bardage métallique	SARL AMC STRUCTURES	30 797,12 €	30 797,12 €
Lot n°10 : Peinture	E.V.P.R.	4 334,50 €	4 334,50 €
Lot n°11 : Plomberie – Ventilation – Chauffage	CORBE CLIMATIQUE SAS	26 468,04 €	25 341,84 €
Lot n°12 : Électricité – Courants forts et faibles	TRICHET LOUE ENERGIES	13 170,23 €	14 826,25 €
TOTAL		446 966,44 €	444 674,16 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Approuve l'avenant n°1 du lot 3 pour un montant de 237,90 € HT en moins-value, l'avenant n°1 du lot 4 pour un montant de 2 830,80 € HT en moins-value, l'avenant n°1 du lot 6 pour un montant de 265,00 € HT en moins-value, l'avenant n°1 du lot 8 pour un montant de 511,60 € HT en plus-value, l'avenant n°1 du lot 11 pour un montant de 1 126,20 € HT en moins-value et l'avenant n°1 du lot 12 pour un montant de 1 656,02 € HT en plus-value; **soit un total en moins-value de 2 292,28 € HT,**
- et autorise Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

La secrétaire de Séance,

Lynda PRUVOST,

Fait et délibéré à Les Achards,
Les jour, mois et an susdits,
Publié sur le site internet le 30/05/2023
Au registre

Le Maire,

Michel VALLA

